

MINISTERE DE L'EDUCATION  
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE,

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION

Arrêté du 20 novembre 2018 portant nomination des membres du bureau de vote électronique centralisateur de l'administration centrale et des membres des bureaux de vote électronique pour l'élection au comité technique ministériel de l'éducation nationale, à la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils et aux commissions administratives paritaires nationales.

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n° 2011- 595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de recours au vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique d'Etat ;

Vu le décret n° 2014-1029 du 9 septembre 2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et pour les élections professionnelles des maîtres des établissements d'enseignement privés des premier et second degrés sous contrat relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du MEN et du MESRI pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018 ;

Vu le procès-verbal de la réunion de répartition des clés de chiffrage en date du 7 novembre 2018,

**ARRETE :**

**Titre Ier : Des bureaux de vote électronique centralisateurs de l'administration centrale**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le bureau de vote électronique centralisateur pour l'élection du comité technique ministériel de l'éducation nationale, de la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils et des commissions administratives paritaires nationales, institué par l'arrêté du 17 juillet 2018 susvisé est composé conformément aux dispositions du titre Ier du présent arrêté.

Les membres du bureau de vote électronique centralisateur exercent les compétences qui leur sont dévolues par le décret du 26 mai 2011 susvisé et l'arrêté du 17 juillet 2018 susvisés.

## Article 2

Le bureau de vote électronique centralisateur mentionné à l'article 1er est institué pour le regroupement des bureaux de vote électronique créés pour l'élection des représentants du personnel aux instances suivantes :

### Comité technique :

- 1- Comité technique ministériel de l'éducation nationale

### Commissions administratives paritaires ministérielle et nationales :

- 1- Inspecteurs généraux de l'éducation nationale
- 2- Inspecteurs généraux de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
- 3- Administrateurs civils
- 4- Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux
- 5- Inspecteurs de l'éducation nationale
- 6- Personnels de direction des établissements d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale
- 7- Professeurs de chaires supérieures
- 8- Professeurs agrégés
- 9- Professeurs certifiés et adjoints d'enseignement
- 10- Professeurs d'éducation physique et sportive et chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive
- 11- Professeurs de lycée professionnel
- 12- Professeurs des écoles et instituteurs
- 13- Conseillers principaux d'éducation
- 14- Psychologues de l'éducation nationale
- 15- Attachés d'administration de l'Etat
- 16- Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- 17- Adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- 18- Techniciens de l'éducation nationale
- 19- Adjoints techniques des établissements d'enseignement
- 20- Médecins de l'éducation nationale
- 21- Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- 22- Infirmières et infirmiers du ministère chargé de l'éducation nationale
- 23- Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat
- 24- Assistants de service social des administrations de l'Etat
- 25- Ingénieurs de recherche
- 26- Ingénieurs d'études
- 27- Assistants ingénieurs
- 28- Techniciens de recherche et de formation
- 29- Adjoints techniques de recherche et de formation
- 30- Conservateurs généraux des bibliothèques

- 31- Conservateurs des bibliothèques
- 32- Bibliothécaires
- 33- Bibliothécaires assistants spécialisés
- 34- Magasiniers des bibliothèques

### Article 3

Le bureau de vote électronique centralisateur mentionné à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté comprend :

1- Les membres représentant l'administration :

Président, M. Henri RIBIERAS, chef de service adjoint au directeur général des ressources humaines

Secrétaire, M. Grégory CHEVILLON, chef de projet national élections professionnelles – DGRH

Assesseure, Mme Alexandra ENGELBRECHT, cheffe de la mission d'analyse des relations sociales – DGRH

Assesseure, Mme Maryline GENIEYS, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières – DGRH B 2

2- Les délégués représentant chacune des fédérations ou organisations syndicales ou listes d'union d'organisations syndicales n'ayant pas la même affiliation ayant déposé une liste pour au moins un scrutin situé dans le champ de compétences du bureau de vote électronique centralisateur :

- M. Fabrice OREL (SNPTES)
- M. Vincent BOURA (SNPTES)
- M. Yannick LAVESQUE (UNSA EDUCATION)
- M. Laetitia BAREL (UNSA EDUCATION)
- Mme Françoise THIVILLIER (FNEC – FP – FO)
- M. Tewfik AMRAOUI (FNEC – FP – FO)
- Mme Cybèle DAVID (SUD EDUCATION)
- M. Aurélien BOUDON (SUD EDUCATION)
- M. Laurent PIAU (SENRES)
- Mme Stéphanie CHAGNON (SENRES)
- M. Michel PAILLARD (ACTION & DEMOCRATIE CFE - CGC)
- M. Eric FITTERER (ACTION & DEMOCRATIE CFE - CGC)
- Mme Danielle GRIMALDI (CFTC EPR)
- M. Jimmy CARASSOU (CFTC EPR)
- M. Jamal HADIR (LES SYNDICATS EIL CONVERGENCE)
- M. Samir TABTI (LES SYNDICATS EIL CONVERGENCE)
- M. Jean-Denis MERLE (SNCL – SIES - SAGES)
- M. Norman GOURRIER (SNCL – SIES – SAGES)
- M. Xavier MARAND (FSU)
- M. Nicolas WALLET (FSU)

- M. Laurent BONNIN (SNALC)
- M. Frédéric SEITZ (SNALC)
- Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)
- Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)
- M. Marie-Emile MIRVAL (SPEG)
- Mme Marie-Laure ERAMBERT (SPEG)
- M. Jean-Pierre LUCIANI (STC EDUCATION)
- Mme Marie-Claire MILLON (ASAMEN)
- M. Emmanuel PITAVAL (ASAMEN)
- M. Patrick DESIRE (CGT EDUC'ACTION)
- Mme Catherine BARTOLI (CGT EDUC' ACTION)
- M. Denis POLERE (UDAS)
- M. Fabrice BOYER (UDAS)

#### **Article 4**

Le nombre de clés de chiffrement du bureau de vote centralisateur mentionné à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté est fixé à dix-sept en application de l'article 20 de l'arrêté du 17 juillet 2018 susvisé.

Ces clés sont réparties entre les membres de l'administration et les membres des fédérations ou organisations syndicales ou listes d'union d'organisations syndicales n'ayant pas la même affiliation, dans les conditions prévues à l'article 21 de l'arrêté du 17 juillet 2018 susvisé.

Quatre clés pour les membres de l'administration :

- 1- Président, M. Henri RIBIERAS : 1 clé
- 2- Secrétaire, M. Grégory CHEVILLON : 1 clé
- 3- Assesseure, Mme Alexandra ENGELBRECHT : 1 clé
- 4- Assesseure, Mme Maryline GENIEYS : 1 clé

Treize clés pour les membres des fédérations ou organisations syndicales ou listes d'union d'organisations syndicales n'ayant pas la même affiliation :

- 1- Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT) : 1 clé
- 2- M. Xavier MARAND (FSU) : 1 clé
- 3- M. Patrick DESIRE (CGT EDUC'ACTION) : 1 clé
- 4- M. Yannick LAVESQUE (UNSA EDUCATION) : 1 clé
- 5- Mme Françoise THIVILLIER (FNEC – FP – FO) : 1 clé
- 6- Mme Cybèle DAVID (SUD EDUCATION) : 1 clé
- 7- M. Fabrice OREL (SNPTES) : 1 clé
- 8- M. Michel PAILLARD (ACTION & DEMOCRATIE CFE CGC) : 1 clé
- 9- M. Jean-Denis MERLE (FAEN) : 1 clé
- 10- M. Laurent BONNIN (SNALC) : 1 clé
- 11- Mme Danielle GRIMALDI (CFTC EPR) : 1 clé

12- M. Denis POLERE (UDAS) : 1 clé

13- M. Denis ROYNARD (SNCL – SIES - SAGES) : 1 clé

Les organisations syndicales suivantes ne disposent pas de clé de chiffrement :

1- SIA

2- APIGEN

3- APIGAENR

4- SPLEN SUP

5- CSEN

6- SPEG

7- SE UNSA – SNP

8- STC EDUCATION

9- ASAMEN

10- SENRES

11- LES SYNDICATS E.I.L CONVERGENCE

## **Titre II : Des bureaux de vote électronique des scrutins nationaux**

### **Article 5**

Les bureaux de vote électronique pour l'élection du comité technique ministériel de l'éducation nationale, de la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils et des commissions administratives paritaires nationales, institués par l'arrêté du 17 juillet 2018, sont composés conformément aux dispositions du titre II du présent arrêté.

Les membres des bureaux de vote électronique exercent les compétences qui leur sont dévolues par le décret du 26 mai 2011 susvisé et l'arrêté du 17 juillet 2018 susvisés.

### **Article 6**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel au comité technique ministériel de l'éducation nationale (CTMEN) est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président, M. Henri RIBIERAS, chef de service adjoint au directeur général des ressources humaines

Secrétaire, M. Grégory CHEVILLON, chef de projet national élections professionnelles – DGRH

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Fabrice OREL (SNPTES)

M. Vincent BOURA (SNPTES)

M. Yannick LAVESQUE (UNSA EDUCATION)

Mme Laetitia BAREL (UNSA EDUCATION)

Mme Françoise THIVILLIER (FNEC-FP-FO)

M. Tewfik AMRAOUI (FNEC-FP-FO)

Mme Cybèle DAVID (SUD EDUCATION)

Mme Sabine DURAN (SUD EDUCATION)

M. Laurent PIAU (SENRES)  
Mme Stéphanie CHAGNON (SENRES)  
M. Michel PAILLARD (ACTION & DEMOCRATIE CFE CGC)  
M. Eric FITTERER (ACTION & DEMOCRATIE CFE CGC)  
M. Jimmy CARASSOU (CFTC – EPR)  
Mme Danielle GRIMALDI (CFTC – EPR)  
M. Jamal HADIR (LES SYNDICATS E.I.L CONVERGENCE)  
M. Samir TABTI (LES SYNDICATS E.I.L CONVERGENCE)  
M. Jean-Baptiste VERNEUIL (SNCL-SIES-SAGES)  
M. Jean-Denis MERLE (SNCL-SIES-SAGES)  
M. Nicolas WALLET (FSU)  
M. Jacques LACROIX (FSU)  
M. Jean-Rémi GIRARD (SNALC)  
M. Pierre FAVRE (SNALC)  
Mme Claudie PAILLETTE (SGEN – CFDT)  
Mme Régine FRANCAL (SGEN – CFDT)  
M. Marie-Emile MIRVAL (SPEG)  
Mme Marie-Laure ERAMBERT (SPEG)  
M. Jean-Pierre LUCIANI (STC EDUCATION)  
Mme Marie-Claire MILLON (ASAMEN)  
M. Emmanuel PITAVAL (ASAMEN)  
M. Patrick DESIRE (CGT EDUC'ACTION)  
M. Jean-Yves JOLLY (CGT EDUC'ACTION)  
M. Denis POLERE (UDAS)  
M. Fabrice BOYER (UDAS)

#### **Article 7**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des inspecteurs généraux de l'éducation nationale est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Martine GAUTHIER, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels d'encadrement – DGRH E 2

Secrétaire : Mme Emmanuelle GASCHAT, chef du bureau de la gestion des inspections générales

2- représentants l'organisation syndicale concourant au scrutin :

M. Laurent BRISSET (APIGEN)

M. Bertrand PAJOT (APIGEN)

M. Rémy GICQUEL (SGEN - CFDT)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN - CFDT)

### **Article 8**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des inspecteurs généraux de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Martine GAUTHIER, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels d'encadrement – DGRH E 2

Secrétaire : Mme Emmanuelle GASCHAT, chef du bureau de la gestion des inspections générales

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Patrick LE PIVERT (APIGAENR)

M. Yves DELECLUSE (APIGAENR)

M. Christian BIGAUT (SGEN - CFDT)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN - CFDT)

### **Article 9**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection de la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Martine GAUTHIER, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels d'encadrement – DGRH E 2

Secrétaire : Mme Francia COMA, chef du bureau de l'encadrement administratif – DGRH

2- représentants l'organisation syndicale concourant au scrutin :

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)

M. Patrick LASSERRE (SGEN CFDT)

### **Article 10**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Martine GAUTHIER, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels d'encadrement – DGRH E 2

Secrétaire : M. Philippe ETIENNE, chef du bureau des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale – DGRH E 2-2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

Mme Sabine BOBEE (SIA)

M. Claude DEFFRAY (SIA)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)

Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)

M. Mohammed DARMAME (SNIA-IPR)

M. Alain MARIE (SNIA-IPR)

## **Article 11**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des inspecteurs de l'éducation nationale est composé ainsi qu'il suit :

### **1- représentants de l'administration**

Présidente : Mme Martine GAUTHIER, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels d'encadrement – DGRH E 2

Secrétaire : M. Philippe ETIENNE, chef du bureau des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale - DGRH – E 2-2

### **2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :**

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)

Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)

M. Patrick ROUMAGNAC (SIEN-UNSA)

M. Guy PEGUIGNOT (SIEN-UNSA)

M. Paul DEVIN (SNPI-FSU)

M. Eric GUTKOWSKI (SNPI-FSU)

## **Article 12**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale est composé ainsi qu'il suit :

### **1- représentants de l'administration**

Présidente : Mme Martine GAUTHIER, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels d'encadrement – DGRH E 2

Secrétaire : Mme Vanessa AUBERTIN, gestionnaire du bureau de des personnels de direction des lycées et collèges – DGRH E 2-3

### **2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :**

M. Eric MANSECAL (SNUPDEN FSU)

M. Igor GARNCARZYK (SNUPDEN FSU)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)

Mme Ladja CHOPINEAUX (SGEN CFDT)

M. Bruno HANNECART (ID FO)

M. Franck ANTRACCOLI (ID FO)

M. Jean Rémi GIRARD (SNALC)

M. Pierre FLEURY (SNALC)

Mme Laurence COLIN (SNPDEN-UNSA)

M. Bruno BOBKIEWICZ (SNPDEN-UNSA)

M. Patrick DESIRE (CGT EDUC'ACTION)

M. Jean-Yves JOLLY (CGT EDUC'ACTION)

### **Article 13**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des professeurs de chaires supérieures est composé ainsi qu'il suit

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Véronique GRIS, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

Secrétaire : Mme Maryline GENIEYS, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Jean-Christophe VAYSSETTE (FO)

M. Sébastien RIBEIRO (FO)

M. Jacques LACROIX (FSU)

M. Christophe BARBILLAT (FSU)

M. Denis ROYNARD (SAGES – SIES - SNCL)

M. Jean-Baptiste VERNEUIL (SAGES – SIES - SNCL)

Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)

M. Dominique SCHILTZ (SNALC)

Mme Laure de MONTAIGNE de PONCINS (SNALC)

Mme Angéline BLED-PASTORINO (UNSA EDUCATION)

Mme Claire MAILLARD (UNSA EDUCATION)

### **Article 14**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des professeurs agrégés est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Véronique GRIS, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

Secrétaire : Mme Maryline GENIEYS, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Michel PAILLARD (ACTION & DEMOCRATIE)

M. Philippe HERR (ACTION & DEMOCRATIE)

M. Patrick DESIRE (CGT EDUC'ACTION)

M. Michaël MARCILLOUX (CGT EDUC'ACTION)

M. Jean-Christophe VAYSSETTE (FO)

Mme Cécile KOHLER (FO)

M. Christophe BARBILLAT (FSU)

M. Erick STAËLEN (FSU)

M. Jean-Baptiste VERNEUIL (SAGES – SIES – SNCL)  
M. Denis ROYNARD (SAGES – SIES – SNCL)  
Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)  
Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)  
M. Laurent BONNIN (SNALC)  
M. Frédéric SEITZ (SNALC)  
Mme Marie-Laure ERAMBERT (SPEG)  
M. Marie-Emile MIRVAL (SPEG)  
Mme Maud VALEGEAS (SUD EDUCATION)  
M. Aurélien BOUDON (SUD EDUCATION)  
Mme Claire KREPPER (UNSA EDUCATION)  
M. Stéphane DAVAL (UNSA EDUCATION)

#### **Article 15**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des professeurs certifiés et adjoints d'enseignement est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Véronique GRIS, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

Secrétaire : Mme Maryline GENIEYS, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Michel PAILLARD (ACTION & DEMOCRATIE)

Mme Anne-Elodie SCHUSTER (ACTION & DEMOCRATIE)

M. Patrick DESIRE (CGT EDUC'ACTION)

M. Michaël MARCILLOUX (CGT EDUC'ACTION)

M. Jean-Christophe VAYSSETTE (FO)

M. Sébastien RIBEIRO (FO)

M. Christophe BARBILLAT (FSU)

M. Xavier MARAND (FSU)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)

Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)

M. Philippe FREY (SNALC)

M. Jean-Rémi GIRARD (SNALC)

M. Jean-Baptiste VERNEUIL (SNCL – SIES)

M. Jean-Denis MERLE (SNCL – SIES)

M. Marie-Emile MIRVAL (SPEG)

Mme Marie-Laure ERAMBERT (SPEG)

Mme Maud VALEGEAS (SUD EDUCATION)

M. Aurélien BOUDON (SUD EDUCATION)

M. Stéphane DAVAL (UNSA EDUCATION)

M. Nicolas ANOTO (UNSA EDUCATION)

#### **Article 16**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des professeurs d'éducation physique et des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Véronique GRIS, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

Secrétaire : Mme Maryline GENIEYS, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Michaël MARCILLOUX (CGT EDUC'ACTION)

M. Patrick DESIRE (CGT EDUC'ACTION)

M. Jean-Christophe VAYSSETTE (FO)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)

Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)

M. Jean-Baptiste VERNEUIL (SIES - SNCL)

M. Jean-Denis MERLE (SIES-SNCL)

M. Laurent BONNIN (SNALC)

M. Jean Rémi GIRARD (SNALC)

M. Paul-Henri LEMONNIER (FSU)

M. Benoit HUBERT (FSU)

M. Aurélien BOUDON (SUD EDUCATION)

Mme Maud VALEGEAS (SUD EDUCATION)

Mme Elisabeth ALLAIN-MORENO (UNSA EDUCATION)

Mme Claire MAILLARD (UNSA EDUCATION)

#### **Article 17**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des professeurs de lycée professionnel est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Véronique GRIS, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

Secrétaire : Mme Maryline GENIEYS, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Michel PAILLARD (ACTION & DEMOCRATIE)

M. Stéphane AVRIL (ACTION & DEMOCRATIE)

M. Patrick DESIRE (CGT EDUC'ACTION)  
M. Catherine BARTOLI (CGT EDUC'ACTION)  
Mme Marie-Josèphe HUGONNOT (FO)  
M. Axel BENOIST (FSU)  
M. Nicolas DUVEAU (FSU)  
Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)  
Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)  
M. Guillaume LEFEVRE (SNALC)  
M. Jean-Rémi GIRARD (SNALC)  
Mme Marie Laure ERAMBERT (SPEG)  
M. Jimmy OTTO (SPEG)  
M. Jean-Denis MERLE (SPIEN-SNCL-SIES)  
M. Jean-Baptiste VERNEUIL (SPIEN-SNCL-SIES)  
Mme Maud VALEGEAS (SUD EDUCATION)  
M. Aurélien BOUDON (SUD EDUCATION)  
M. Thierry PLOUVIEZ (UNSA EDUCATION)  
M. Stéphane DEPIERRE (UNSA EDUCATION)

#### **Article 18**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale commune aux instituteurs et professeurs des écoles est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Véronique GRIS, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

Secrétaire : Mme Maryline GENIEYS, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Xavier SUELVES (UNSA EDUCATION)  
Mme Marie-Claire CHAPET (UNSA EDUCATION)  
M. Denis POLERE (UDAS)  
M. Fabrice BOYER (UDAS)  
Mme Maud VALEGEAS (SUD EDUCATION)  
M. Aurélien BOUDON (SUD EDUCATION)  
M. Jean-Pierre LUCIANI (STC EDUCATION)  
Mme Marie-Laure ERAMBERT (SPEG)  
Mme Steew ANAÏS (SPEG)  
M. Pierre FAVRE (SNALC)  
M. Jean Rémi GIRARD (SNALC)  
Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)  
M. Nicolas WALLET (SNUIPP – FSU)  
M. Jean-Pierre CLAVERE (SNUIPP – FSU)  
Mme Véronique MAURY (FO)  
Mme Fabienne FOURCADE (FO)  
M. Marc GENIEZ (FAEN)  
M. Norman GOURRIER (FAEN)  
M. Jean GRIMAL (CGT EDUC'ACTION)  
M. Jérôme SINOT (CGT EDUC'ACTION)  
M. Laurent TURPIN (CFTC)  
Mme Danielle GRIMALDI (CFTC)  
Mme Martine DONNETTE (ACTION & DEMOCRATIE)  
M. Michel PAILLARD (ACTION & DEMOCRATIE)

#### **Article 19**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des conseillers principaux d'éducation est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Véronique GRIS, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

Secrétaire : Mme Maryline GENIEYS, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Michel PAILLARD (ACTION & DEMOCRATIE)  
M. Christophe CABRE (ACTION & DEMOCRATIE)  
M. Michaël MARCILLOUX (CGT EDUC'ACTION)  
M. Patrick DESIRE (CGT EDUC'ACTION)  
M. Jean-Christophe VAYSSETTE (FO)  
Mme Edith BOURATCHIK (FO)  
M. Christophe BARBILLAT (FSU)  
M. Emmanuel SECHET (FSU)  
Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)  
Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)  
M. Maxime REPERT (SNALC)  
M. Jean-Rémi GIRARD (SNALC)  
M. Norman GOURRIER (SNCL-SIES)  
M. Jean-Baptiste VERNEUIL (SNCL-SIES)  
Mme Murielle de LACROIX (SPEG)  
Mme Marie Laure ERAMBERT (SPEG)

Mme Maud VALEGEAS (SUD EDUCATION)  
M. Aurélien BOUDON (SUD EDUCATION)  
Mme Elise CAPERAN (UNSA EDUCATION)  
M. David COLLILIEUX (UNSA EDUCATION)

#### **Article 20**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des psychologues de l'éducation nationale est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Véronique GRIS, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

Secrétaire : Mme Maryline GENIEYS, adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire – DGRH B 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Jérôme SINOT (CGT EDUC'ACTION)  
M. Jean GRIMAL (CGT EDUC'ACTION)  
M. Jean-Christophe VAYSSETTE (FO)  
Mme Edith BOURATCHIK (FO)  
M. Christophe BARBILLAT (FSU)  
M. Thierry MEYSSONNIER (FSU)  
Mme Claudie PAILLETTE (SGEN CFDT)  
Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)  
M. Aurélien BOUDON (SUD EDUCATION)  
Mme Maud VALEGEAS (SUD EDUCATION)  
Mme Nathalie EUDES (UNSA EDUCATION)  
M. Yannick KIERVEL (UNSA EDUCATION)

#### **Article 21**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des attachés d'administration de l'Etat est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président : M. Arnaud LEDUC, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé – DGRH C2 - 1

Secrétaire : M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau DGRH C2 - 1

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Dominique CHASSAGNE, (A et I-UNSA)  
M. Jean-Marc BŒUF, (A et I-UNSA)  
M. Emmanuel PITAVAL, (ASAMEN)  
Mme Marie-Claire MILLON, (ASAMEN)  
Mme Christel POHER, (FERC CGT)

Mme Sylvie AEBISCHER, (FERC CGT)  
Mme Awa BA, (FNEC FP FO)  
Mme Claudie PAILLETTE, (SGEN-CFDT)  
Mme Régine FRANCAL, (SGEN-CFDT)  
M. Frédéric ELEUCHE, (SNALC)  
M. Jean-Rémi GIRARD (SNALC)  
M. Bruno LEVEDER, (SNASUB-FSU)  
M. Philippe LALOUETTE, (SNASUB-FSU)  
Mme Géraldine ALBERTI-BAUDART, (SNPTES)  
M. Alain CHARRIER, (SNPTES)

## **Article 22**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président : M. Arnaud LEDUC, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé – DGRH C2 - 1

Secrétaire : M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau DGRH C2 - 1

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Yves PAPLORAY, (A et I-UNSA)  
M. Jean-Marc BŒUF, (A et I-UNSA)  
M. Michel PAILLARD, (Action et démocratie CFE-CGC)  
Mme Caroline DECK, (Action et démocratie CFE-CGC)  
Mme Christel POHER, (FERC CGT)  
Mme Sylvie AEBISCHER, (FERC CGT)  
Mme Awa BA, (FNEC FP FO)  
Mme Claudie PAILLETTE (SGEN – CFDT)  
Mme Régine FRANCAL (SGEN CFDT)  
M. Frédéric ELEUCHE, (SNALC)  
M. Jean-Rémi GIRARD (SNALC)  
M. Bruno LEVEDER, (SNASUB-FSU)  
M. Philippe LALOUETTE, (SNASUB-FSU)  
Mme Géraldine ALBERTI-BAUDART, (SNPTES)  
M. Alain CHARRIER, (SNPTES)  
Mme Cybèle DAVID, (SUD EDUCATION)  
Mme Maud VALEGEAS, (SUD EDUCATION)

### **Article 23**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président : M. Arnaud LEDUC, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé – DGRH C2 - 1

Secrétaire : M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau DGRH C2 - 1

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Thierry MERCIER-RENOIR, (A et I-UNSA)

M. Philippe MESNIER, (A et I-UNSA)

M. Michel PAILLARD, (Action et démocratie CFE-CGC)

Mme Caroline DECK, (Action et démocratie CFE-CGC)

Mme Christel POHER, (FERC CGT)

Mme Sylvie AEBISCHER, (FERC CGT)

Mme Awa BA, (FNEC FP FO)

Mme Claudie PAILLETTE, (SGEN-CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (SGEN-CFDT)

M. Frédéric ELEUCHE, (SNALC)

M. Jean-Rémi GIRARD (SNALC)

M. Bruno LEVEDER, (SNASUB-FSU)

M. Philippe LALOUETTE, (SNASUB-FSU)

Mme Géraldine ALBERTI-BAUDART, (SNPTES)

M. Alain CHARRIER, (SNPTES)

Mme Cybèle DAVID, (SUD EDUCATION)

Mme Maud VALEGEAS, (SUD EDUCATION)

### **Article 24**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des adjoints techniques des établissements d'enseignement est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président : M. Arnaud LEDUC, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé – DGRH C2 - 1

Secrétaire : M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau DGRH C2 - 1

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

Mme Christèle RISSEL, (CGT Educ'action)

M. Patrick DESIRE, (CGT Educ'action)

Mme Awa BA, (FNEC FP FO)

Mme Cybèle DAVID, (SUD EDUCATION)

Mme Maud VALEGEAS, (SUD EDUCATION)

Mme Martine SAMAMA, (UNSA EDUCATION)

#### **Article 25**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des médecins de l'éducation nationale est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président : M. Arnaud LEDUC, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé – DGRH C2 - 1

Secrétaire : M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau DGRH C2 - 1

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Alain RAEL, (FNEC FP FO)

Mme Claudie PAILLETTE, (SGEN-CFDT)

Mme Patricia COLSON, (SGEN-CFDT)

Mme Fabienne RANCINAN, (UNSA Éducation)

Mme Jocelyne GROUSSET, (UNSA Éducation)

#### **Article 26**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président : M. Arnaud LEDUC, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé – DGRH C2 - 1

Secrétaire : M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau DGRH C2 - 1

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Alain RAEL, (FNEC FP FO)

Mme Isabelle JAUPART, (FNEC FP FO)

Mme Saphia GUERESCHI, (FSU)

Mme Catherine CORDIER, (FSU)

Mme Claudie PAILLETTE, (SGEN-CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (SGEN-CFDT)

M. Frédéric ELEUCHE, (SNALC)

M. Jean-Rémi GIRARD (SNALC)

Mme Cybèle DAVID, (SUD EDUCATION)

Mme Maud VALEGEAS, (SUD EDUCATION)

Mme Annie ROUTIER, (UNSA Education)

Mme Brigitte ACCART, (UNSA Education)

Mme Christèle RISSEL, (CGT Educ'action)

M. Patrick DESIRE, (CGT Educ'action)

### **Article 27**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des infirmières et infirmiers du ministère chargé de l'éducation nationale est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président : M. Arnaud LEDUC, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé – DGRH C2 - 1

Secrétaire : M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau DGRH C2 - 1

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

Mme Saphia GUERESCHI, (FSU)

Mme Catherine CORDIER, (FSU)

Mme Annie ROUTIER, (UNSA Education)

Mme Brigitte ACCART, (UNSA Education)

### **Article 28**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président : M. Arnaud LEDUC, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé – DGRH C2 - 1

Secrétaire : M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau DGRH C2 - 1

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

Mme Christèle RISSEL, (CGT Educ'action)

M. Patrick DESIRE, (CGT Educ'action)

M. Brice CASTEL, (FSU)

Mme Nathalie HENNEQUIN, (FSU)

Mme Claudie PAILLETTE, (SGEN-CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (SGEN-CFDT)

Mme Tiphaine JOUNIAUX, (UNSA Education)

Mme Francine BOGENEZ, (UNSA Education)

### **Article 29**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des assistants de service social des administrations de l'Etat est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président : M. Arnaud LEDUC, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé – DGRH C2 - 1

Secrétaire : M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau DGRH C2 - 1

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

Mme Christèle RISSEL, (CGT Educ'action)

M. Patrick DESIRE, (CGT Educ'action)  
M. Alain RAEL, (FNEC FP FO)  
Mme Fabienne GANE, (FNEC FP FO)  
M. Brice CASTEL, (FSU)  
Mme Nathalie HENNEQUIN, (FSU)  
Mme Claudie PAILLETTE, (SGEN-CFDT)  
Mme Régine FRANCAL, (SGEN-CFDT)  
M. Frédéric ELEUCHE, (SNALC)  
M. Jean-Rémi GIRARD (SNALC)  
Mme Cybèle DAVID, (SUD EDUCATION)  
Mme Maud VALEGEAS, (SUD EDUCATION)  
Mme Tiphaine JOUNIAUX, (UNSA Education)  
Mme Francine BOGENEZ, (UNSA Education)

### **Article 30**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des ingénieurs de recherche est composé ainsi qu'il suit

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Nadine COLLINEAU, sous-directrice de la gestion des carrières – DGRH C2

Secrétaire : Mme Delphine EDUIN, chargée d'études au bureau DGRH C2 – 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Jean-Michel VARDALAS, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Christèle RISSEL, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN – CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (SGEN – CFDT)

Mme Julie ROBERT, (SNASUB – FSU)

M. Pierre HEBERT, (SNASUB – FSU)

M. Cédric CLERC, (SNPTES)

M. Alain CHARRIER, (SNPTES)

Mme Martine SAMAMA, (UNSA Éducation).

M. Jean-Luc DUFAU, (UNSA Education)

### **Article 31**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des ingénieurs d'études est composé ainsi qu'il suit

1- représentants de l'administration

Président : M. Dominique VIALLE, chef du bureau des personnels ingénieurs, techniques, administratifs de recherche et de formation – DGRH C2 – 2

Secrétaire : Mme Delphine EDUIN, chargée d'études au bureau DGRH C2 – 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Jean-Michel VARDALAS, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Christèle RISSEL, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN – CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (SGEN – CFDT)

M. Stéphane RENNESSON (FNEC FO)

Mme Julie ROBERT, (SNASUB – FSU)

M. Pierre HEBERT, (SNASUB – FSU)

M. Cédric CLERC, (SNPTES)

M. Alain CHARRIER, (SNPTES)

Mme Maud VALEGEAS, (SUD Education)

M. Aurélien BOUDON, (SUD Education)

Mme Martine SAMAMA, (UNSA Éducation)

M. Jean-Luc DUFAU, (UNSA Education)

### **Article 32**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des assistants ingénieurs est composé ainsi qu'il suit

1- représentants de l'administration

Président : M. Dominique VIALLE, chef du bureau des personnels ingénieurs, techniques, administratifs de recherche et de formation – DGRH C2 – 2

Secrétaire : Mme Delphine EDUIN, chargée d'études au bureau DGRH C2 – 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Jean-Michel VARDALAS, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Christèle RISSEL, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN – CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (SGEN – CFDT)

M. Stéphane RENNESSON (FNEC FO)

Mme Julie ROBERT, (SNASUB – FSU)

M. Pierre HEBERT, (SNASUB – FSU)

M. Cédric CLERC, (SNPTES)

M. Alain CHARRIER, (SNPTES)

Mme Martine SAMAMA, (UNSA Éducation)

M. Jean-Luc DUFAU, (UNSA Education)

### **Article 33**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des techniciens de recherche et de formation est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président : M. Dominique VIALLE, chef du bureau des personnels ingénieurs, techniques, administratifs de recherche et de formation – DGRH C2 – 2

Secrétaire : Mme Delphine EDUIN, chargée d'études au bureau DGRH C2 – 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

Mme Christèle RISSEL, (CGT EDUC'ACTION)

M. Jean-Michel VARDALAS, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN – CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (SGEN – CFDT)

M. Stéphane RENNESSON (FNEC FO)

Mme Julie ROBERT, (SNASUB – FSU)

M. Pierre HEBERT, (SNASUB – FSU)

M. Cédric CLERC, (SNPTES)

M. Alain CHARRIER, (SNPTES)

Mme Maud VALEGEAS, (SUD Education)

M. Aurélien BOUDON, (SUD Education)

M. Bruno HERMAND, (SPLEN SUP)

Mme Martine SAMAMA, (UNSA Éducation)

M. Jean-Luc DUFAU, (UNSA Education)

**Article 34**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des adjoints techniques de recherche et de formation est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Président : M. Dominique VIALLE, chef du bureau des personnels ingénieurs, techniques, administratifs de recherche et de formation – DGRH C2 – 2

Secrétaire : Mme Delphine EDUIN, chargée d'études au bureau DGRH C2 – 2

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

M. Jean-Michel VARDALAS, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Christèle RISSEL, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Claudie PAILLETTE (SGEN – CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (SGEN – CFDT)

M. Stéphane RENNESSON (FNEC FO)

Mme Julie ROBERT, (SNASUB – FSU)

M. Pierre HEBERT, (SNASUB – FSU)

M. Cédric CLERC, (SNPTES)

M. Alain CHARRIER, (SNPTES)

Mme Maud VALEGEAS, (SUD Education)

M. Aurélien BOUDON, (SUD Education)

M. Bruno HERMAND, (SPLEN SUP)  
Mme Martine SAMAMA, (UNSA Éducation)  
M. Jean-Luc DUFAU, (UNSA Education)

#### **Article 35**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs généraux des bibliothèques est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Nadine COLLINEAU, sous-directrice de la gestion des carrières – DGRH C2

Secrétaire : Mme Dominique BELASCAIN, chef du bureau des personnels des bibliothèques – DGRH C2 - 3

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

Mme Claudie PAILLETTE, (CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (CFDT)

Mme Béatrice BONNEAU, (SNASUB-FSU)

M. Bruno LEVEDER, (SNASUB-FSU)

#### **Article 36**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des conservateurs des bibliothèques est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Dominique BELASCAIN, chef du bureau des personnels des bibliothèques – DGRH C2 – 3

Secrétaire : Fabienne COUTEROT, cheffe de section au bureau DGRH C2 – 3

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

Mme Claudie PAILLETTE, (CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (CFDT)

Mme Béatrice BONNEAU, (SNASUB-FSU)

M. Bruno LEVEDER, (SNASUB-FSU)

Mme Solveig LANGEN, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Karine PELLERIN, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Nathalie FRAYON, (SNPTES)

M. Alain CHARRIER, (SNPTES)

#### **Article 37**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des bibliothécaires est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Dominique BELASCAIN, chef du bureau des personnels des bibliothèques – DGRH C2 - 3

Secrétaire : Fabienne COUTEROT, cheffe de section au bureau DGRH C2 – 3

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

Mme Béatrice BONNEAU, (SNASUB-FSU)

M. Bruno LEVEDER, (SNASUB-FSU)

Mme Nathalie FRAYON, (SNPTES)

M. Alain CHARRIER, (SNPTES)

Mme Claudie PAILLETTE, (SGEN CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (SGEN CFDT)

Mme Solveig LANGEN, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Karine PELLERIN, (CGT EDUC'ACTION)

### **Article 38**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des bibliothécaires assistants spécialisés est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Dominique BELASCAIN, chef du bureau des personnels des bibliothèques – DGRH C2 - 3

Secrétaire : Fabienne COUTEROT, cheffe de section au bureau DGRH C2 – 3

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

Mme Béatrice BONNEAU, (SNASUB-FSU)

M. Bruno LEVEDER, (SNASUB-FSU)

Mme Nathalie FRAYON, (SNPTES)

M. Alain CHARRIER, (SNPTES)

Mme Solveig LANGEN, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Karine PELLERIN, (CGT EDUC'ACTION)

M. Stéphane RENNESSON, (FNEC FP-FO)

Mme Marie-Pierre MORCAMP, (FNEC FP-FO)

Mme Maud VALEGEAS, (SUD EDUCATION)

M. Aurélien BOUDON, (SUD EDUCATION)

Mme Claudie PAILLETTE, (SGEN CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (SGEN CFDT)

### **Article 39**

Le bureau de vote électronique institué pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des magasiniers des bibliothèques est composé ainsi qu'il suit :

1- représentants de l'administration

Présidente : Mme Dominique BELASCAIN, chef du bureau des personnels des bibliothèques – DGRH C2 - 3

Secrétaire : Fabienne COUTEROT, cheffe de section au bureau DGRH C2 – 3

2- représentants les organisations syndicales concourant au scrutin :

Mme Claudie PAILLETTE, (SGEN CFDT)

Mme Régine FRANCAL, (SGEN CFDT)

Mme Solveig LANGEN, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Karine PELLERIN, (CGT EDUC'ACTION)

Mme Maud VALEGEAS, (SUD EDUCATION)

M. Aurélien BOUDON, (SUD EDUCATION)

M. Stéphane RENNESSON, (FNEC FP-FO)

Mme Marie-Pierre MORCAMP, (FNEC FP-FO)

Mme Béatrice BONNEAU, (SNASUB-FSU)

M. Bruno LEVEDER, (SNASUB-FSU)

#### Article 40

Par dérogation aux dispositions fixées par l'arrêté du 17 juillet 2018, susvisé, le bureau de vote électronique prévu pour l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale des techniciens de l'éducation nationale n'est pas constitué en l'absence de candidature d'organisations syndicales à ce scrutin.

### Titre III : Dispositions finales

#### Article 41

Chaque délégué de l'un des bureaux de vote électronique mentionnés à l'article 5 peut être représenté par son délégué suppléant le cas échéant.

#### Article 42

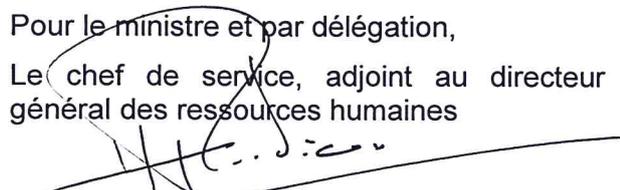
Le présent arrêté fera l'objet d'une publication en ligne sur le site internet [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) et d'un affichage.

Fait le 20 XI 2018

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

Pour le ministre et par délégation,

Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines

  
Henri RIBIERAS

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Pour la ministre et par délégation,

Le chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines

  
Henri RIBIERAS